SICAV L'EPARGNANT

SICAV L'EPARGNANT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 avril 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	372 139 809	371 499 478
Obligations et valeurs assimilées		354 841 028	353 333 651
Titres OPC		17 298 781	18 165 827
Placements monétaires et disponibilités		133 920 091	112 333 587
Placements monétaires	5	132 835 935	111 975 131
Disponibilités		1 084 156	358 456
Créances d'exploitation	9	747 137	3 769
TOTAL ACTIF		506 807 037	483 836 834
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	438 944	476 782
TOTAL PASSIF		438 944	476 782
ACTIF NET			
Capital	11	486 957 459	464 715 929
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		2 511	2 592
Sommes distribuables de l'exercice en cours		19 408 123	18 641 531
ACTIF NET		506 368 093	483 360 052
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		506 807 037	483 836 834

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2011	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	17 849 137	16 738 810
Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 104 382	16 169 495
Revenus des titres OPC		744 755	569 315
Revenus des placements monétaires	7	4 782 054	5 051 679
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 631 191	21 790 489
Charges de gestion des placements	10	(2 944 315)	(2 822 796)
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 686 876	18 967 693
Autres produits		11 772	-
Autres charges		(32)	(26)
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 698 616	18 967 667
Régularisation du résultat d'exploitation		(290 493)	(326 136)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		19 408 123	18 641 531
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		290 493	326 136
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(814 950)	(598 517)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(16 450)	190 131
Frais de négociation		- -	(397)
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 867 216	18 558 884

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2011	Année 2010	
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	18 867 216	18 558 884	
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values potentielles	19 698 616	18 967 667	
sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de	(814 950)	(598 517)	
titres	(16 450)	190 131	
Frais de négociation	-	(397)	
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(19 342 725)	(18 671 781)	
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	23 483 550	69 201 451	
Souscriptions			
- Capital	298 075 078	469 487 393	
 Régularisation des sommes non distribuables 	(270 371)	(352 669)	
- Régularisation des sommes distribuables	10 188 909	15 662 058	
Rachats			
- Capital	(275 015 804)	(401 860 758)	
 Régularisation des sommes non distribuables 	284 027	313 005	
- Régularisation des sommes distribuables	(9 778 289)	(14 047 578)	
VARIATION DE L'ACTIF NET	23 008 041	69 088 554	
ACTIF NET			
En début de période	483 360 052	414 271 498	
En fin de période	506 368 093	483 360 052	
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	4 703 944	4 020 073	
En fin de période	4 937 354	4 703 944	
VALEUR LIQUIDATIVE	102,559	102,756	
TAUX DE RENDEMENT	3,66%	3,75%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB» et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4: Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 372.139.809 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		347 037 940	354 841 028	70,08%
Obligation de sociétés		89 832 465	91 697 233	18,11%
AB SUB 2010	30 000	2 799 900	2 837 330	0,56%
AB SUB 2010	20 000	1 866 600	1 891 554	0,37%
AB SUB 2011-1	20 000	2 000 000	2 025 600	0,40%
AMEN BANK 2006	10 000	600 000	622 813	0,12%
AMENBANK 2009 A	20 000	1 733 200	1 752 195	0,35%
AMENBANK A 2008	15 000	1 199 985	1 238 175	0,24%
AMENBANK B 2008	25 000	2 125 000	2 197 831	0,43%
AMENBANK2009 B	30 000	2 599 800	2 626 010	0,52%
AIL 2007	10 000	200 000	200 422	0,04%
AIL 2008	10 000	400 000	405 228	0,08%
AIL 2009-1	7 000	420 000	438 609	0,09%

AIL 2011-1	10 000	1 000 000	1 031 045	0,20%
ATB 2007/1 D	50 000	4 200 000	4 324 472	0,85%
ATB SUB2009 A2	40 000	4 000 000	4 096 649	0,81%
ATBSUB2009 B1	10 000	1 000 000	1 028 033	0,20%
ATL 2006/1	20 000	800 000	822 619	
				0,16%
ATL 2008	25 000	1 000 000	1 030 546	0,20%
ATL 2008	5 000	200 000	206 109	0,04%
ATL 2010-1	20 000	1 600 000	1 624 742	0,32%
ATL 2010-1	5 000	400 000	406 186	0,08%
ATL 2010-2	20 000	2 000 000	2 000 226	0,40%
ATL2008SUB	5 000	500 000	510 022	0,10%
BH 2007	50 000	3 000 000	3 008 440	0,59%
BH 2009 A	20 000	2 000 000	2 000 000	0,39%
BNA 2009 SUB	28 000	2 426 480	2 503 236	0,49%
BTE 2009	49 000	3 920 000	3 968 132	0,78%
BTE 2010 A	20 000	1 800 000	1 820 090	0,36%
BTE 2011 B	10 000	1 000 000	1 000 685	0,20%
BTK 2009 C	10 000	933 300	964 570	0,19%
CHO 2009	6 000	600 000	602 844	0,12%
CHOCOMPANY 2009	3 000	300 000	300 000	0,06%
				0,00%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 055 616	0,21%
CIL 2008/1	10 000	400 000	407 047	0,08%
CIL 2009/1 F	8 000	480 000	489 465	0,10%
CIL 2009/2	15 000	900 000	911 315	0,18%
CIL 2009/3	10 000	800 000	830 930	0,16%
CIL 2010/1	10 000	800 000	813 230	0,16%
CIL 2010/2 F	10 000	800 000	805 451	0,16%
CIL V 2010/2	10 000	800 000	804 983	0,16%
CIL2009/1 V	12 000	720 000	733 326	0,14%
CIL2011/1	20 000	2 000 000	2 068 701	0,41%
EL WIFACK 2010	14 000	1 400 000	1 453 790	0,29%
HL 2008/1	10 000	400 000	414 056	0,08%
HL F 2010/1	5 500	440 000	449 897	0,09%
HL F 2010/2	5 000	400 000	401 668	0,08%
HL V 2010/1	7 500	600 000	612 629	0,12%
HL V 2010/2	10 000	800 000	803 022	0,16%
STB 2008/2	50 000	4 375 000	4 571 959	0,90%
STB 2008/2	20 000	1 780 800	1 857 676	0,37%
STM 2007 B	10 000	600 000	608 610	0,12%
STM 2007 B	4 000	240 000	243 444	0,05%
TL 2007-2	4 000	160 000	167 682	0,03%
TL F 2010-2	10 000	800 000	804 136	0,16%
TL SUB 2009	5 000	300 000	303 594	0,06%
TL V 2010-2	10 000	800 000	803 780	0,16%
TL SUB 2010	20 000	2 000 000	2 070 596	0,41%
TL F 2011-1	7 500	750 000	769 229	0,15%
TL V 2011-1	7 500	750 000	766 932	0,15%
TL 2011-2	10 000	1 000 000	1 008 193	0,20%
SIHM 2008 A	3 000	240 000	243 693	0,05%
SIHM 2008 C	5 000	400 000	406 155	0,08%
SIHM 2008 D	2 000	160 000	162 462	0,03%
UIB 2009-1 A	40 000	3 200 000	3 261 325	0,64%
UIB 2009-1 B	40 000	3 466 400	3 535 993	0,70%
UIB 2009-1 C	20 000	1 800 000	1 838 437	0,36%
UIB 2011-1 A	20 000	2 000 000	2 028 665	0,40%
UIB 2011-1 B	20 000	2 000 000	2 034 977	0,40%
UIB 2011-2	10 000	1 000 000	1 001 940	0,20%
MEUBLATEX C 2010	1 000	100 000	102 939	0,02%
MOURADI 2005	5 000	200 000	205 427	0,04%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	166 024	0,03%
UTL 2004	9 300	186 000	193 826	0,04%
Bons du trésor assimilables		257 205 475	263 143 795	51,97%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	42 683 307	8,43%
BTA 05/2022	33 983	35 150 015	36 153 495	7,14%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	16 862 744	3,33%
		.0 000 000	10 002 7 44	0,0070
BTA 03/2019	36 000	37 177 300	38 164 597	7,54%

TOTAL		364 311 563	372 139 809	73,49%
	1 300			
FCC CREDIMO 1 FCC CREDIMO 2	5 000 1 500	51 075 143 886	51 318 144 572	0,01% 0,03%
Fonds commun de créances	_	194 961	195 890	0,04%
UNIVERS OBLIG	45 995	4 765 358	4 793 875	0,95%
TUNISO EMIRATE	33 042	3 392 551	3 416 345	0,67%
SANADETT SICAV	59 128	6 370 132	6 368 381	1,26%
GENERAL OBLIG	20 000	2 083 386	2 051 160	0,41%
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	473 130	0,09%
Titles des OPCVM	_	17 078 002	17 102 691	3,30%
- Titres des OPCVM	<u> </u>	17 078 662	17 102 891	3,38%
<u>Titres des Organismes de Pacement Collectif</u>		17 273 623	17 298 781	3,42%
BTA 08/2022	4 000	4 000 000	4 069 716	0,80%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 237 359	1,23%
BTA 03/2016	16 000	16 198 220	16 650 526	3,29%
BTA 03/2012	21 500	21 613 318	22 337 572	4,41%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	53 403 627	10,55%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	26 580 852	5,25%

Pourcentage par rapport à l'Actif 73,43%

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	<u>Valeur</u> au 31décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	364 654 478	10 724 067	(3 879 067)	371 499 478	
Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	15 500 000			15 500 000	
Bons du trésor assimilables	6 845 220			6 845 220	
Titres OPCVM	136 515			136 515	
Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(12 242 965)			(12 242 965)	
Bons du trésor assimilables	(8 014 250)			(8 014 250)	(16 45
Fonds commun de créances	(937 435)			(937 435)	
Décomptabilisation de l'exercice					
Obligations BATAM	(1 630 000)			(1 630 000)	
Variations des plus ou moins values					
Titres OPCVM			(61 413)	(61 413)	
Bon du trésor assimilables			(753 537)	(753 537)	
Variations des intérêts courus		1 798 196		1 798 196	
oldes au 31 décembre 2011	364 311 563	12 522 263	(4 694 017)	372 139 809	(16 45

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 132.835.935 se détaillant comme suit :

			Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% actif net
Billets de trésorerie avalisés				2 969 200	2 984 258	0,59%
BT HL du	17/11/2011 à 5,2%	pour 90 jours	BTL	2 969 200	2 984 258	0,59%
Billets de trésorerie émis par les se	ociétés cotées ou			1 982 983	1 983 739	0,39%
bénéficiant d'une notation						-,
DT TI	27/10/0011 2 1 00/			4 000 000	4.000.700	
BT TL du 2	27/12/2011 à 4,3%	pour 90 jours		1 982 983	1 983 739	0,39%
Bon du trésor à court terme				52 923 547	53 390 019	10,54%
BTCT du 24/04/2012 acquis le 1	0/05/2011			2 887 701	2 947 520	0,58%
BTCT du 24/04/2012 acquis le 2				1 451 457	1 475 281	0,29%
BTCT du 28/02/2012 acquis le 0				2 781 460	2 860 514	0,56%
BTCT du 28/02/2012 acquis le 2				2 883 903	2 960 459	0,58%
·						
BTCT du 28/05/2012 acquis le 2				284 353	289 027	0,06%
BTCT du 28/05/2012 acquis le 1				2 887 701	2 938 454	0,58%
BTCT du 07/08/2012 acquis le 2				3 857 880	3 899 274	0,77%
BTCT du 07/08/2012 acquis le 2	6/08/2011			1 929 333	1 949 716	0,39%
BTCT du 07/08/2012 acquis le 2	9/08/2011			1 929 922	1 949 833	0,39%
BTCT du 23/10/2012 acquis le 0	1/11/2011			4 832 280	4 854 565	0,96%
BTCT du 23/10/2012 acquis le 1	2/12/2011			3 885 738	3 891 368	0,77%
BTCT du 22/10/2012 acquis le 0				4 832 734	4 854 656	0,96%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 1				2 920 904	2 924 297	0,58%
·						
BTCT du 01/10/2012 acquis le 2				4 850 673	4 873 235	0,96%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 2				2 922 493	2 924 614	0,58%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 2				1 949 035	1 949 884	0,39%
BTCT du 01/10/2012 acquis le 2				4 870 380	4 874 269	0,96%
BTCT du 03/09/2012 acquis le 2	8/09/2011			965 600	973 053	0,19%
Comptes à terme STB				22 000 000	22 221 773	4,39%
Placement au 31/12/2013 (au ta	ux de 6%)			12 000 000	12 000 000	2,37%
Placement au 18/06/2012 (au ta				10 000 000	10 221 773	2,02%
Bon de caisse				14 000 000	14 774 917	2,92%
bon de caisse				14 000 000	14 / / 4 9 / /	2,9270
Bon de caisse TQB au 15/07/20	12 / au taux do 4 05%			7 000 000	7 411 706	1,46%
Bon de caisse TQB au 17/09/20				7 000 000	7 363 211	
Bon de caisse TQB au 17/09/20	12 (au taux de 4,93%)			7 000 000	7 303 211	1,45%
Certificats de dépôt				37 460 451	37 481 229	7,40%
Continue de décât OTD - 00/04/4	10 (au taun 1- 0 000/)			E 000 047	E 000 000	1.100
Certificat de dépôt STB au 02/01/1				5 992 917 998 820	5 998 938 999 764	1,18%
Certificat de dépôt STB au 03/01/1 Certificat de dépôt STB au 09/01/1				13 983 473	13 991 737	0,20% 2,76%
Certificat de dépôt STB au 10/01/1				7 990 556	7 994 806	1,58%
Certificat de dépôt STB au 01/01/1				499 705	499 941	0,10%
Certificat de dépôt STB au 04/01/1				1 499 114	1 499 557	0,30%
Certificat de dépôt STB au 05/01/1	2 (au taux de 2,66%)			999 409	999 646	0,20%
Certificat de dépôt STB au 16/01/1				499 410	499 498	0,10%
Certificat de dépôt STB au 08/01/1	2 (au taux de 2,66%)			4 997 047	4 997 342	0,99%
TOTA	AL			131 336 181	132 835 935	26,23%
				-		,

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 17.849.137 contre D : 16.738.810 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2011	Année 2010
Revenus des obligations	4 064 531	3 592 363
- Intérêts	4 064 531	3 592 363
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	<u>13 039 851</u>	<u>12 577 132</u>
- Intérêts des BTA	13 039 851	12 577 132
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs	<u>744 755</u>	<u>569 315</u>
- Dividendes des OPCVM	670 188	486 524
- intérêts des parts des FCC	26 773	64 818
- Autres	47 794	17 973
TOTAL	17 849 137	16 738 810

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 4.782.054, contre D : 5.051.679 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2011	Année 2010
Intérêts des billets de trésorerie	320 036	222 921
Intérêts des comptes à terme	737 608	1 032 965
Intérêts des BTCT	774 741	656 556
Intérêts des Bons de caisse	867 196	515 307
Intérêts des certificats de dépôts	2 082 473	2 623 930
TOTAL	4 782 054	5 051 679

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 438.944, contre D : 476.782 au 31/12/2010 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Gestionnaire		166 324	175 410
Dépositaire		112 137	93 608
Commission de distribution		160 483	207 764
	Total	438 944	476 782

Note 9 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 747.137, contre D : 3.769 au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Sommes à l'encaissement		740 928	3 769
Autres		6 209	-
	Total	747 137	3 769

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion s'élèvent au 31/12/2011 à D : 2.944.315, contre D : 2.822.796 au 31 décembre 2010, et se détaillent ainsi :

		31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire		2 239 488	1 963 681
Rémunération du dépositaire		384 041	368 193
Commission de distribution		320 786	490 922
	Total	2 944 315	2 822 796

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	464 715 929
Nombre de titres	4 703 944
Nombre d'actionnaires	4 721

Souscriptions réalisées

Montant	298 075 078
Nombre de titres émis	3 017 168
Nombre d'actionnaires nouveaux	821

Rachats effectués

Montant	(275 015 804)
Nombre de titres rachetés	(2 783 758)
Nombre d'actionnaires sortants	(961)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(814 950)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	(16 450)
Régularisation des sommes non distribuables	13 656

Capital au 31-12-2011

Montant	486 957 459
Nombre de titres	4 937 354
Nombre d'actionnaires	4 581

Note 12 : Autres informations 12.1. Données par action et ratios pertinents					
Données par action	<u>2011</u>	<u>2010</u>	2009	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenus des placements	4,584	4,632	4,939	4,585	4,733
Charges de gestion des placements	(0,596)	(0,600)	(0,627)	(0,571)	(0,578)
Revenus net des placements	3,987	4,032	4,312	4,014	4,155
Autres produits	0,002	-	0,006	0,038	0,035
Autres charges	(0,000)	-	(0,001)	(0,136)	(0,212)
Résultat d'exploitation (1)	3,990	4,032	4,317	3,916	3,978
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,059)	(0,069)	(0,156)	0,316	0,260
Sommes distribuables de l'exercice	3,931	3,963	4,161	4,232	4,238
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0,165)	(0,127)	(0,144)	0,002	(0,009)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres Frais de négociation	0,003 -	0,040	0,051 -	-	0,015
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(0,168)	(0,087)	0,093	0,002	0,006
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,821	3,945	4,223	3,918	3,984
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,168)	(0,087)	0,093	0,002	0,006
Régularisation du résultat non distribuable	0,003	(0,008)	0,007	(0,237)	(0,192)
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,166)	(0,095)	(0,086)	(0,235)	(0,186)
Valeur liquidative	102,559	102,756	103,051	103,207	103,213
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,58%	0,58%	0,61%	0,55%	0,56%
Autres charges / actif net moyen Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,00% 3,83%	0,00% 3,85%	0,00% 4,03%	0,13% 4,10%	0,21% 4,11%
ricoultat diotribuable de l'exercice / actil fiet moyen	3,03%	3,03%	4,03%	4,1070	4,1170

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la Société STB MANAGER. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,425% l'an, calculé sur la base de l'actif net.

La redevance du CMF ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes sont suportés par le gestionnaire

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 506.807.037, un actif net de D : 506.368.093 et un bénéfice de D : 18.867.216, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV L'EPARGNANT», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

- **4.** En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
- **5.** En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL